



From : Guy Pellissier Phone number : (33) 0 380 35 25 01 Pages : 1	To : Ph. AURADE Fax number : 01 58 09 43 47 Ref : AD/CN F 2005-156
DATE : 09 december 2005	Cc :

Cher Monsieur Auradé,

Depuis le 31 Août, date de l'accident de Saint Yan, le BEA D n'a diffusé aucune information de nature à permettre de mettre en cause la flotte de Cap232 en général ou un autre Cap232 ou 231 en particulier.

Les inspections menées par Apex Aircraft sur un échantillon de Cap 232 n'ont démontré aucune indication de faiblesse dans la zone de rupture du n°22. Les informations en provenance d'Angleterre et des USA vont dans le même sens. Il peut être utile de rappeler, en tant que de besoin, que ces avions sont des monoplaces utilisés dans des « box », pilotés par des pilotes confirmés avec un risque voisin de zéro pour le public.

Dans ces conditions, nous vous demandons de bien vouloir annuler sous condition la consigne de navigabilité n°F 2005-156 qui ne repose dans l'état actuel de nos connaissances sur aucune justification plus de trois mois après l'accident.

La remise au vol sera conditionnée par une inspection complète du fuselage et particulièrement du cadre 2 et par la réalisation du renforcement du cadre 2 (sur les principes duquel vous êtes déjà informés) selon un BS impératif à vous soumettre dès réception de votre accord de principe.

Dans l'attente,

Bien cordialement,

Guy Pellissier
Head of Design